



La qualité de l'eau  
dans les captages prioritaires  
« Grenelle » et « SDAGE »

# CO-CLICK'EAU

Un outil participatif pour la protection de la ressource en eau

**LA DÉMARCHE VOUS INTÉRESSE ? VOUS POUVEZ DÈS À PRÉSENT :**

- consulter le guide méthodologique de la démarche Co-click'eau et l'outil de simulation sur : <http://coclickeau.webistem.com/bac/>;
- assister à la formation d'accompagnement à la mise en place de la démarche assurée par l'Inra sur 2 jours. Elle inclut la manipulation de l'outil en ligne.

**Pour mettre en place la démarche Co-click'eau au sein de votre AAC, vous devrez aussi prévoir :**

- une autre façon de conduire les comités de pilotage, avec un temps d'explication de la démarche ;
- la création d'un comité technique en plus du comité de pilotage. Ce comité doit rassembler les experts techniques ;
- une implication de l'acteur en charge de l'animation de l'AAC pour animer la démarche Co-click'eau, assurer l'interface entre les différents comités.

**... Pour un plan d'actions spécifiquement définies au regard des enjeux du territoire et gérables.**

**LA DÉMARCHÉ PRÉSENTE COMME AVANTAGES :**

- des résultats concrets de scénarios de territoire pour étayer le plan d'action ;
- une réappropriation des connaissances agronomiques locales par l'ensemble des partenaires territoriaux ;
- des échanges entre acteurs sur les pratiques agricoles innovantes.

Outil en ligne  
**GRATUIT**  
Offre de formation à la démarche Co-click'eau  
Contact : Emilia Chantre - coclickeau@grignon.inra.fr



Issue de l'action 21 du plan Écophyto 2018, la démarche a été conçue par l'Inra et est pilotée par le Ministère en charge de l'environnement.



© Inra 2013 Photos: Inra / Céline Gagnepain - Ulla & S

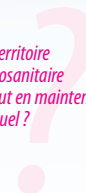
Co-click'eau est une démarche  
visant à agir pour une agriculture plus durable  
dans les Aires d'Alimentation de Captage (AAC).



C'est aussi une base agronomique et économique  
pour une négociation collective  
agriculture-environnement.



Que peut-on faire sur notre territoire  
pour réduire la pression phytosanitaire  
et améliorer le bilan azote tout en maintenant  
la marge nette au niveau actuel ?



**CO-**

Une co-construction de scénarios avec les porteurs d'enjeux agricoles, institutionnels et citoyens, pour :

- définir des objectifs à l'échelle du territoire,
- formaliser les connaissances agricoles locales sur les alternatives techniques.

**CLICK**

Un outil de simulation en ligne pour la conception de scénarios d'évolution des systèmes de culture et l'évaluation de leurs effets environnementaux et socio-économiques.

**EAU**

Des propositions d'actions concrètes avec des objectifs de résultats, prenant en compte le contexte local du captage et les opportunités territoriales.



# LA DÉMARCHE CO-CLICK'EAU



**En 2012**  
la démarche a été testée  
sur trois Aires d'Alimentation de Captages  
en région Centre, Haute-Normandie  
et Nord-Pas-de-Calais

**5** Des scénarios sont construits à l'aide de l'outil en ligne : un scénario est caractérisé par l'assolement à l'échelle de l'AAC, des changements de conduites, et enfin une estimation des impacts environnementaux et socio-économiques de ces changements. **Sur la base de ces résultats, le comité de pilotage peut modifier ses objectifs et demander de nouveaux scénarios [étape 4].**

**6** Au sein de ces "futurs imaginés", le comité de pilotage choisit le scénario qu'il privilégie pour l'écriture du plan d'actions, c'est-à-dire présentant des performances environnementales et économiques intéressantes, tout en étant envisageable dans un moyen terme.

**4** Chaque membre du comité de pilotage exprime ses propres objectifs pour la conception des scénarios.  
*Ex : Maximiser la marge, réduire la pression phytosanitaire mais ne pas dépasser x ha de SAU en bio, et maintien du volume de blé à y tonnes.*

**3** Sur la base de son expertise locale et de références connues, un groupe d'experts techniques (**le comité technique**) :

- propose une description de différentes conduites des cultures sur le territoire (intensive, raisonnée, économie, bio),
- évalue leurs résultats attendus (agronomiques, économiques, environnementaux).

**Membres : conseillers techniques de Chambre d'agriculture, de coopératives, d'instituts techniques, de groupements, agriculteurs...**

**2** Les pratiques actuelles sur le territoire sont définies grâce au **Diagnostic Territorialisé des Pressions Agricoles** et au **Diagnostic de vulnérabilité** qui ont été réalisés au préalable.

**1** Le **comité de pilotage** définit les indicateurs (environnementaux, sociaux et économiques) qu'il juge pertinents pour caractériser les performances attendues des scénarios.  
*Ex : Marge Nette, Temps de travail, Indicateurs de pression azote et phytosanitaire*  
**Organismes représentés : Chambres d'agriculture, Collectivités, Agences de l'eau, Services déconcentrés de l'État, agriculteurs, associations...**

## Exemple d'une AAC à dominante grandes cultures

Un scénario privilégié combinant un fort développement de pratiques « économiques » (itinéraires techniques intégrés), et l'expérimentation collective de l'agriculture biologique.

**CO-CLICK'EAU a permis de dégager des pistes pour :**

- **des modalités concrètes de changement,**
- **les bases d'un plan d'action, comprenant :**
  - des objectifs environnementaux à atteindre
    - -55% d'IFT\* et -35% de Bilan azote dans la zone la plus vulnérable,
    - -35% " " et -25% " " à l'échelle de l'AAC,
    - résultats complémentaires : pas de baisse de la marge nette, pas d'augmentation du temps de travail, des économies d'énergie (-10%);
  - des logiques d'actions
    - développer des systèmes économiques dans la zone moins vulnérable de l'AAC,
    - sans modifier les pratiques pour les cultures soumises à un cahier des charges strict,
    - initier un projet d'expérimentation collective de conversion à l'agriculture biologique dans la zone la plus vulnérable de l'AAC;
  - des opportunités locales à mobiliser
    - le dispositif local « Programme Eau et Agriculture »,
    - l'animation d'un dispositif d'expérimentation collective de l'AB,
    - les aides régionales pour l'AB,
    - la mise à disposition de réserves foncières par les collectivités locales,
    - ...

\* Indicateur de fréquence de traitements